

Réponses aux questions posées par les soumissionnaires potentiels sur le CSC/ BDI23005-10011, Marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de construction des BDS Mabayi et Bukinanyana

N°	Questions	Réponses
1	Quand est-ce qu'il y aura la visite du terrain pour les travaux de construction des bureaux des districts sanitaires de MABAYI et BUKINANYANA	La visite avec les entreprises aura lieu lors de l'ouverture de l'appel d'offre pour le marché des travaux. Celui-ci sera lancé lorsque le DAO des BDS sera finalisé.
2	Nous aimerions avoir : 1. Coordonnées de la parcelle du site prévu pour la construction des Bureaux des Districts Sanitaires de Mabayi et Bukinanyana	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les coordonnées de la parcelle du site BDS Mabayi : Terrain se trouvant à côté du bloc stock médicament du District sanitaire Mabayi ➤ Les coordonnées de la parcelle du site BDS Bukinanyana : Terrain se trouvant à l'emplacement de l'ancien marché Ndora
	2. Le planning des travaux de construction sera selon notre entendement réalisé lors de la confection des dossiers d'appel d'offres.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le planning des travaux de construction sera établi par l'entreprise attributaire du marché, sera validé par le Bureau de surveillance et approuvé par le Pouvoir Adjudicateur (Enabel) via le Fonctionnaire Dirigeant. <u>Le planning des travaux s'étend sur 4 mois</u>